Nomenclature n° 1.7

#### VILLE DE LOUDUN

## OBJET:

Contrat avec l'association La Cie A Chant Tourné pour le spectacle The Wooden Swing Band qui aura lieu le 18 Août 2023 à l'ancienne piscine d'été de Loudun.

### LE MAIRE DE LA VILLE DE LOUDUN:

#### VU:

- les articles L 2122-21 et L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- la délibération du 23.05.2020 portant délégation au Maire par le Conseil Municipal de certaines attributions,

# - DECIDE -

### ARTICLE 1:

Il convient de passer un contrat avec l'association La Cie A Chant Tourné pour le spectacle The Wooden Swing Band qui aura lieu le 18 Août 2023 à l'ancienne piscine d'été de Loudun.

### ARTICLE 2:

Pour cette mission, l'association La Cie A Chant Tourné percevra la somme de 3 002 € TTC.

### ARTICLE 2:

Le Directeur Général des Services de la Ville de Loudun est chargé de l'exécution de la présente décision.

A LOUDUN. Ie

1 6 AOUT 2023

Le Maire, Joël DAZAS



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe qui celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal de Poitiers dans un délai de 2 mois à compter de sa transmission en Préfecture et de sa publication et/ou notification

Accusé de réception de la Sous-Préfecture

Publié le : ....1.6. AQUI. 2023.....

Notifié le : .....

Accusé de réception en préfecture 086-218601375-20230816-DEC2023-168-Al Date de télétransmission : 16/08/2023 Date de réception préfecture : 16/08/2023